



Communiqué de la FeSeDi

(Fédération des secrétaires de Direction de l'enseignement libre)

En tant que secrétaires de direction, nous portons peut-être une voix discrète dans le vaste monde de l'éducation. Pourtant, notre fonction nous donne une vision transversale du fonctionnement des établissements scolaires. Nous sommes quotidiennement au contact des directions, des enseignants, des élèves et des familles. Cette position fait de nous des personnes ressources, mais aussi des témoins privilégiés des dysfonctionnements qui traversent aujourd'hui l'enseignement.

Depuis 2016 et la réforme des titres et fonctions, nous subissons une succession ininterrompue de réformes présentées comme des améliorations du système éducatif. Sur le terrain, cependant, ce que nous constatons avant tout, c'est une accumulation de complexité administrative, un chaos organisationnel croissant et une dégradation continue des conditions de travail de l'ensemble des membres du personnel, ainsi que des conditions d'apprentissage des élèves.

Les décisions sont prises dans l'urgence, de manière de plus en plus déconnectée des réalités de terrain. Mais nous sommes aussi à la fois les observateurs et les victimes, et cette situation nous inquiète.

Ainsi, ces dernières années, nous sommes les témoins directs et les gestionnaires quotidiens :

● d'une surcharge administrative toujours plus importante :

- Les prétendues « simplifications administratives » n'en sont pas/plus. Elles déplacent la complexité sans jamais réellement alléger la charge de travail des équipes de terrain.
- Les décisions tardent à être prises, empêchant toute organisation sereine et fonctionnelle des établissements scolaires. Là où une rentrée scolaire se prépare habituellement dès les mois de mars ou avril, aucune direction et aucun(e) secrétaire de direction ne sait aujourd'hui organiser concrètement l'année prochaine.
- Les informations arrivent au compte-goutte, souvent sous forme de rumeurs, d'annonces médiatiques ou de circulaires informatives présentant des mesures qui ne sont même pas encore votées. Ces pratiques sont largement ressenties comme étant irrespectueuses envers les professionnels de terrain.
- Nous devons également gérer des mesures rétroactives qui lèsent directement les membres du personnel, notamment en matière de pension ou de DPPP. Nous constatons que cela crée un sentiment d'insécurité permanent dans les équipes.

● d'une multiplication de réformes imposées sans moyens humains suffisants ;

- Nous sommes nombreux et nombreuses à prêter bien au-delà de notre temps de travail afin de simplement FAIRE FONCTIONNER l'école.

- Les établissements peinent à organiser un soutien et un accompagnement efficaces des élèves faute de moyens suffisants, notamment en matière de NTPP.
- Les réformes se succèdent à un rythme effréné, sans temps d'adaptation, sans refinancement structurel et sans prise en compte de la charge réelle qu'elles représentent pour les équipes éducatives et administratives.

● **d'un manque croissant de personnel qualifié et stable ;**

- Les politiques de recours aux flexi-jobs nous apparaissent comme une réponse simpliste à un problème profondément structurel. De notre regard, elles risquent de fragiliser davantage encore l'enseignement plutôt que de restaurer son attractivité.
- L'instauration des groupements de pouvoirs organisateurs avec attribution automatique et obligatoire de membres du personnel ouvre également la porte à un risque important de perte de la maîtrise des engagements au sein des établissements, ainsi qu'à des titularisations imposées, y compris dans des situations de dysfonctionnement.
- Enfin, des mesures telles que la limitation des mi-temps thérapeutiques ou des aménagements de fin de carrière risquent de contribuer directement à l'augmentation du burn-out, des absences de longue durée et de l'épuisement professionnel. Elles vont à rebours du discours officiel prétendant valoriser le travail et maintenir les travailleurs en activité.

● **d'une perte de sens et d'attractivité des métiers de l'enseignement ;**

- L'augmentation constante de la charge administrative, l'absence de reconnaissance et le sentiment de mépris institutionnel découragent profondément les nouvelles générations de travailleurs.
- Nous assistons à une perte progressive du sens du métier, alors même que celui-ci devrait constituer l'un des piliers fondamentaux de notre société.

● **d'une complexification excessive des règles et procédures ;**

- Les règles changent sans cesse, parfois en cours d'année, souvent sans cadre clair et avec des interprétations variables selon les niveaux de pouvoir ou les administrations.
- Les secrétariats, directions et équipes éducatives doivent quotidiennement naviguer dans un système devenu illisible, y compris pour ceux qui y travaillent depuis des années.
- Cette instabilité permanente empêche toute projection à long terme et transforme les établissements scolaires en structures fonctionnant continuellement dans l'immédiateté et parfois même l'urgence.

● **d'une détérioration du climat de travail dans les établissements ;**

- Nous sommes nombreux et nombreuses à accueillir quotidiennement les inquiétudes d'enseignants découragés et en souffrance.
- Nous faisons front. Nous écoutons. Nous conseillons. Nous tentons de trouver des solutions administratives à des problèmes profondément humains. Mais nous FATIGUONS nous aussi.

● **d'un épuisement professionnel grandissant au sein des équipes éducatives ;**

- À force de demander toujours plus, avec toujours moins de moyens et dans des conditions de travail qui se dégradent continuellement, la pénurie risque, selon nous, de s'aggraver.

● **d'inégalités scolaires qui continuent de se creuser malgré les réformes dites « inclusives »**

;

- Les récentes mesures de suppression du degré différencié nous apparaissent particulièrement violentes et déconnectées des réalités de terrain. L'enveloppe d'heures prévue pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles peut sembler ambitieuse sur le papier, mais elle ne permettra pas l'accompagnement réellement nécessaire pour garantir à tous les élèves des conditions d'apprentissage adaptées. Comme cette enveloppe est fixe, plus le nombre d'élèves en difficulté augmente, plus les moyens disponibles par élève diminuent mécaniquement.
- Par ailleurs, le rehaussement du seuil de réussite du CEB à 60 % risque d'augmenter significativement le nombre d'élèves arrivant dans le secondaire avec un parcours marqué par l'échec, sans que les moyens d'encadrement nécessaires ne suivent réellement.

En outre, nous déplorons la nature et la forme des dernières communications de la part du Cabinet et de son administration. Nous faisons référence, entre autres, à :

- La circulaire « informative » 9708, parue à un moment pour le moins incongru (le dernier jour avant les vacances de printemps à 14h38), donne un tas d'informations qui ne se base sur aucune base réglementaire votée ;
- La « circulaire de rentrée 2026/2027 » des membres du personnel du secondaire 9729, parue ce jeudi 21 mai ; elle contient un nombre inédit de références externes à des circulaires encore à paraître et de réserves quant à des textes légaux encore à approuver.

Nous avons effectivement demandé à recevoir ce type d'informations, de consignes et de procédures le plus tôt possible. C'est probablement pour satisfaire ce souhait qu'elles nous sont parvenues si tôt.

Par contre, ces deux dernières circulaires manquent d'assise réglementaire, de précision et de réponses à certains cas concrets. Par exemple :

- Qu'en est-il des nombreux enseignants qui risquent de perdre de l'argent suite au passage en /22 au degré supérieur ? Plusieurs simulations semblent indiquer que beaucoup d'enseignants vont voir leur traitement diminuer du fait de ce passage à une fraction désavantageuse. Travailler plus sans compensation est une chose ; travailler plus pour un traitement moindre en est une autre ! Nous avons interpellé le Cabinet et l'administration à ce sujet depuis le 10 mars dernier. A ce jour nous n'avons reçu aucune réponse à ce sujet, qui nous semble brûlant...
- La circulaire 9708 impose +1/22 ou +2/22 de prestations pour les membres du personnel exerçant au degré supérieur. Dans de nombreux cas, cela porterait leur charge à 23/22 ; cela signifie donc de travailler plus qu'un temps plein... pas forcément pour gagner plus que ce qu'ils ne percevaient auparavant ;
- La même circulaire ne répond pas clairement à la question de ce que deviendront les membres du personnel en perte de charge suite au passage en /22. Il est fait mention d'un gel des réaffectations mais la portée de la mesure n'est pas claire du tout, à nos yeux ;

En bref, nous sommes confrontés, dans ces deux dernières circulaires à des informations peu fiables, parcellaires, incomplètes et imprécises. Si nous saluons le caractère anticipé des parutions, nous craignons que les précisions qu'elles ne contiennent pas les rendent inapplicables en l'état. A-t-on ici confondu *vitesse* et *précipitation* ?

FeSeDi, sans vouloir se substituer aux organes représentatifs reconnus, s'est déjà mis plusieurs fois à disposition du Cabinet et de son administration. Etant ceux qui les appliquons au premier chef, il nous semblait opportun de mettre les nouvelles circulaires à l'épreuve de notre pratique et

de notre humble expérience. Cette proposition de service n'a jamais connu de suite ; nous le déplorons. Dans les deux exemples repris ci-dessus, notre lecture aurait peut-être permis de débusquer, en bonne intelligence avec les FPO, les syndicats et l'administration, quelques points à préciser ou à retravailler avant leur parution.

*Pour les Secrétaires de Direction de l'enseignement libre,
Le Bureau de FeSeDi,*

Fabrice Altes, Benoit Buchau, Miria Carioselli, Sabine Chouters, Gauthier Deflandre, Jérôme Denis, Géraldine Faucon, Emmanuelle Guillaume, Valérie Hartley, Laurence Hendrix, Yvon Moes, Audry Vandoorne.